

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

 **Saint-Christo-en-Jarez**
Commune de Saint-Etienne Métropole

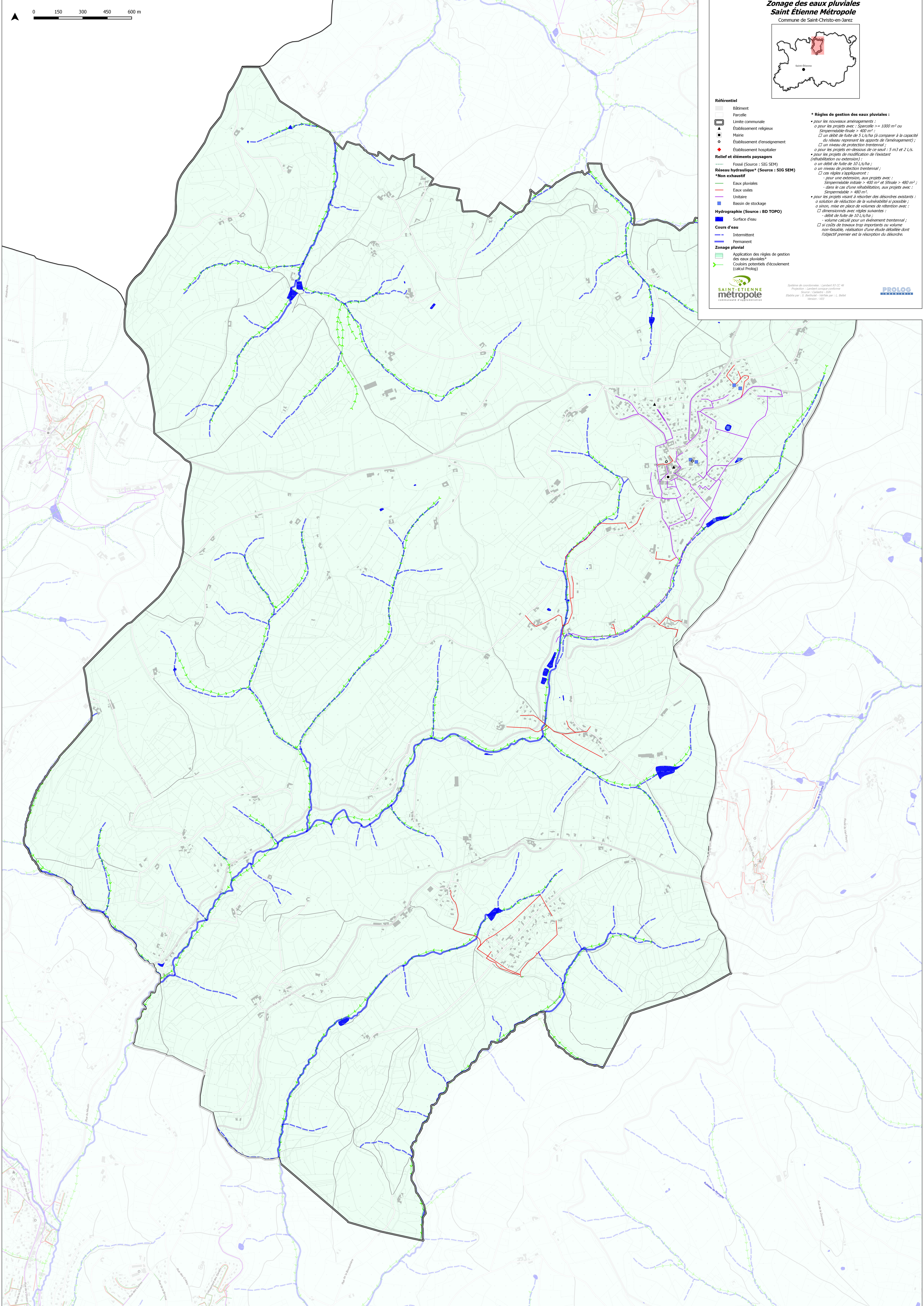
APPROBATION : 03/10/2019

MODIFICATION



Plan Local d'Urbanisme

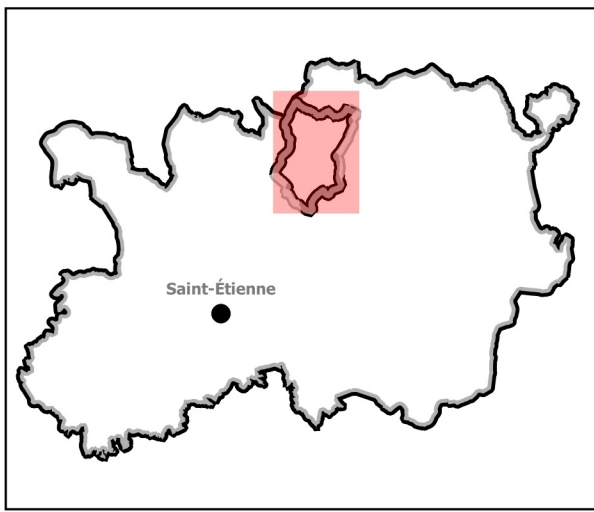
Zonage des eaux
pluviales



Zonage des eaux pluviales

Saint Etienne Métropole

Commune de Saint-Christo-en-Jarez



Référentiel

- Bâtiment
- Parcelle
- Limite communale
- Établissement religieux
- Mairie
- Établissement d'enseignement
- Établissement hospitalier

Relief et éléments paysagers

- Fossé (Source : SIG SEM)

Réseau hydraulique* (Source : SIG SEM)

***Non exhaustif**

- Eaux pluviales
- Eaux usées
- Unitaire
- Bassin de stockage
- Surface d'eau

Hydrographie (Source : BD TOPO)

Cours d'eau

- Intermittent
- Permanent

Zonage pluvial

- Application des règles de gestion des eaux pluviales*
- Couloirs potentiels d'écoulement (calcul Prolog)

*** Règles de gestion des eaux pluviales :**

- pour les nouveaux aménagements :
 - o pour les projets avec : Surface $\geq 1000 \text{ m}^2$ ou
 - o pour les projets avec : Surface $\geq 400 \text{ m}^2$;
 - o un débit de fuite de 5 L/s/ha (à comparer à la capacité du réseau recevant les apports de l'aménagement) ;
 - o un niveau de protection trentennal ;
 - o pour les projets en dessous de ce seuil : 5 m^3 et 2 L/s (réhabilitation ou extension) ;
 - o un débit de fuite de 10 L/s/ha ;
 - o un niveau de protection trentennal ;
 - o ces règles s'appliquent :
 - pour une extension, aux projets avec :
 - o Surface initiale $> 400 \text{ m}^2$ et Surface $> 400 \text{ m}^2$;
 - dans le cas d'une réhabilitation, aux projets avec :
 - o Surface $> 400 \text{ m}^2$;
 - pour les projets visant à résorber des désordres existants :
 - o solution de réduction de la vulnérabilité si possible ;
 - o sinon, mise en place de volumes de rétention avec :
 - o dimensionnés avec règles suivantes :
 - débit de fuite de 10 L/s/ha ;
 - volume calculé pour un événement trentennal ;
 - o si coûts de travaux trop importants ou volume non-faisable, réalisation d'une étude détaillée dont l'objectif premier est la résorption du désordre.



Système de coordonnées : Lambert 93 CC 46
Projeté : Lambert 93 CC 46
Source : Cadastre - IGN
Établi par : S. Denis/Insee par : L. Ballez
Version : 1/03





46 rue de la télématique
BP 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com